

## In Memoriam

Philippe Huneman & Anouk Barberousse

# Hommage à Marie-Claude Lorne (1969-2008)

M

arie-Claude Lorne, philosophe, était partie prenante, depuis le début, de l'entreprise qui a abouti au présent volume, *Les Mondes darwiniens*. S'étant donné la mort le 22 septembre 2008, à 39 ans, elle n'en aura pas connu la conclusion.

Sa tragique disparition nous a laissés stupéfaits et effondrés. Pour les signataires du présent texte, Marie-Claude était une amie depuis les années d'étude ; par ses choix intellectuels, elle nous était devenue de plus en plus proche. Avant d'être notre collègue à l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST), elle était notre amie. Pour les autres, elle était depuis longtemps un compagnon de route de la collection « Matériologiques » comme de la revue *Matière première*, au premier numéro duquel elle avait collaboré par un article remarquable sur la philosophie de l'esprit de Fred Dretske<sup>1</sup>.

De nombreux auteurs des chapitres de ce livre l'ont connue, certains en ont été des amis proches. Leur pensée, sur tout ce qui concerne l'évolutionnisme et la philosophie de la biologie, doit beaucoup aux contacts et aux échanges passionnés qu'ils ont pu avoir avec elle, ces dernières années ou sur un temps plus long. Dans ces conditions, il était naturel que ce volume, qui de diverses

---

1. « La naturalisation de l'intentionnalité : approche et critique de la théorie de Fred Dretske », in François Athané, Édouard Guinet & Marc Silberstein (dir.), *Matière première. Revue d'épistémologie et d'études matérialistes*, n° 1 : *Nature et naturalisations*, Paris, Syllepse, 2006. Cet article est réédité ici même, en tant que chapitre 44. (Ndd.)

et indirectes manières lui doit tant, inclût un hommage à la femme de vérité et d'engagements (philosophiques et moraux) qu'elle a été.

Marie-Claude avait choisi la philosophie très tôt ; avant même la terminale, elle suivait au lycée, par goût, les cours de philosophie. Elle a ensuite poursuivi ses études dans cette matière ; après des classes préparatoires littéraires au lycée Condorcet à Paris, où nous la rencontrâmes et où elle devint notre amie, son investissement comme son talent pour la philosophie étaient déjà exceptionnels. Elle s'est très vite révélée une figure singulière dans cette classe d'hypokhâgne assez disparate où il y avait une majorité de Parisiens, quelques provinciaux et d'encore plus rares banlieusards. Chose très impressionnante, elle avait déjà lu tous les dialogues de Platon. Elle suivait un cours abscons sur l'Éthique de Spinoza qu'elle était sans doute la seule à comprendre. Elle adorait le grec ancien (qu'elle étudiait dans la classe de « grands débutants », conduite par une enseignante elle-même passionnée).

Elle a poursuivi ses études de philosophie à l'université Paris I, passant l'agrégation en 1993 avec nous, après avoir écrit un DEA sur Hegel et le travail, dirigé par Bernard Bourgeois. Puis, elle a changé de cap et s'est orientée vers un champ moins classique, celui des sciences cognitives et de la philosophie de l'esprit, en s'inscrivant à un second DEA.

Elle a fait son stage d'enseignement dans son lycée d'Aulnay-sous-Bois en 1994-1995 et a trouvé ça dur, comme tout le monde. Ensuite, elle a été nommée en Bourgogne où elle louait une chambre (d'abord à Châtillon-sur-Seine puis en Saône-et-Loire). Elle y a appris à apprécier le vin de Bourgogne. Elle a dans le même temps commencé une thèse sur le concept de fonction, initialement en philosophie de l'esprit, sous la direction de Joëlle Proust à l'Institut Jean Nicod. Ces années-là, grâce à son acharnement, elle a réussi à obtenir plusieurs bourses pour continuer à travailler sur sa thèse à l'étranger : à Berlin, à la Maison française d'Oxford et à Lund (en Suède). C'est pendant ces années qu'elle a trouvé à la fois le type de philosophie et le type d'univers intellectuel avec lesquels elle se sentait le plus d'affinités. Après avoir soutenu sa thèse en 2004<sup>2</sup>, elle a fait un post-doc à l'IHPST puis un post-doc à l'université de Montréal en 2006-2007. Enfin, en 2007, elle a été recrutée comme maître de conférences en philosophie à l'université de Bretagne occidentale à Brest.

---

2. *Explications fonctionnelles et normativité. Analyse de la théorie du rôle causal et des théories étiologiques de la fonction.*

Sa question directrice, dans sa thèse, était initialement celle de la naturalisation de l'intentionnalité. Si de nombreuses raisons métaphysiques justifient une position naturaliste, c'est-à-dire le refus du dualisme ajouté au souci de rester fidèle aux méthodes des sciences de la nature, une des difficultés majeures consiste à rendre compte de l'intentionnalité. L'intentionnalité, c'est le fait que les états mentaux, par exemple, sont des états du monde, mais « au sujet » d'autres états du monde. En particulier, dans la mesure où certains états intentionnels peuvent être vrais ou faux, l'intentionnalité a une dimension intrinsèquement normative ; or, à première vue, la nature semble dépourvue de normes. Pour diverses raisons (que dans le présent volume le chapitre sur la téléosémantique de Françoise Longy explicite en détail), certains philosophes tels que Ruth Millikan, Daniel Dennett, ou Fred Dretske – son article de Matière première exposait en détail la nature et les difficultés de cette dernière conception – ont cherché du côté de la théorie de l'évolution la possible clé d'une telle naturalisation, via la notion de fonction<sup>3</sup>. En premier lieu, le concept de fonction a en effet une dimension essentiellement normative : si X a la fonction Y, il arrive pourtant que parfois un X ne fasse pas Y, et on dira alors qu'il a la fonction Y mais qu'il est dysfonctionnel et que c'est anormal. Ensuite, il existe bien une naturalisation de ce concept, qui nous est fournie par la théorie dite « étiologique » de la fonction, initiée par Larry Wright en 1973 et développée par Ruth Millikan en 1984. Selon cette conception, « X a la fonction Y » signifie en gros « X a été sélectionné parce qu'il fait Y », ce qui explique la présence de X – et le concept de fonction enveloppe alors une référence irréductible à la théorie de l'évolution. On a donc là un premier pas vers la naturalisation de la normativité, inhérente à certains êtres biologiques ; il s'agit alors de poursuivre cette naturalisation jusqu'à embrasser les états intentionnels propres à l'esprit. Selon cette perspective, le programme dit « téléosémantique » vise à construire une notion d'intentionnalité sur la base de la notion de fonction, selon les lignes directrices retracées dans le chapitre de Françoise Longy. Dans sa thèse, Marie-Claude a entrepris de comprendre et d'exposer l'ensemble des controverses suscitées par la théorie des fonctions. Il s'agit du premier travail en français visant à construire un bilan synthétique des élaborations et discussions philosophiques de ce concept – au carrefour de la philosophie de la biologie et de la philosophie de l'esprit – et sans doute l'un des seuls au monde de cette ampleur. Au cours de cette thèse, le travail de

---

3. Sur cette notion en biologie, cf. de Ricqlès & Gayon, ce volume.

Marie-Claude Lorne va progressivement évoluer, de la philosophie de l'esprit à la philosophie de la biologie en tant que telle. Bien sûr, ses compétences englobaient les deux champs et elle a gardé son intérêt pour les problématiques et travaux situés à leur articulation. Dans le présent volume, elle devait être responsable d'une section consacrée à la téléosémantique et la philosophie de l'esprit, dont subsiste l'article de notre amie commune Françoise Longy.

Son travail de thèse – bientôt disponible en français dans une édition préparée par ses deux mentors, respectivement en philosophie de l'esprit et en philosophie de la biologie, Joëlle Proust et Jean Gayon –, tout en exposant la théorie étiologique dans toutes ses subtilités, prend finalement ses distances avec les prétentions de celle-ci. Les nombreuses difficultés intrinsèques de la théorie, a fortiori quand on la confronte à la pratique scientifique réelle des biologistes de l'évolution, des morphologistes ou des physiologistes, semblent à l'auteur en dernière instance grever cette théorie. Sa conviction philosophique l'a donc portée à soutenir une théorie plus déflationniste, proche de la théorie dite « systémique » des fonctions, qui voit celles-ci comme des propriétés définies au sein d'un système à modéliser, choisi et défini par le scientifique selon ses visées explicatives. Dans ces conditions, la prétention à rendre compte de la normativité par l'analyse des fonctions apparaît excessive, mais finalement la propension même à poser une normativité dans la nature s'avère pour Marie-Claude Lorne être exagérée.

Au nombre des contributions de cette œuvre à la philosophie de la biologie, on compte aussi une mise en évidence de la différence des théories étiologiques de Wright et de Millikan. La théorie de Wright est au départ une thèse de philosophie de l'action, dans laquelle le processus par lequel un effet d'une entité en vient à être responsable de la présence de cette entité n'est que de façon contingente la sélection naturelle. À l'inverse, celle de Millikan accorde une place conceptuellement nécessaire à la sélection naturelle (de même que la version – contemporaine – de Neander, expressément appelée théorie des « selected effects functions »), et seule cette famille de théories peut être appelée à bon droit « sélectionniste », à rebours de l'usage de la plupart des auteurs dans ces débats. Marie-Claude aura aussi établi une correspondance entre des variantes de la théorie étiologique (distinguées par Godfrey-Smith en 1994, selon qu'elles portent sur l'effet sélectionné ancien ou l'effet récent), et les types explicatifs en biologie distingués par les écologistes comportementaux Reeve et Sherman, à partir de la typologie qu'établissait Niko Tinbergen dans son article classique sur les explications en éthologie.

Son argument articule donc des controverses philosophiques souvent très abstraites à la variété de la pratique concrète des biologistes de l'évolution. Ces deux avancées majeures ont fait l'objet de communications quasi définitives à des congrès internationaux et nous espérons qu'une publication extensive pourra en être donnée bientôt.

Lorsqu'un programme de recherche du CNRS sur « le concept de fonction et les explications fonctionnelles dans les sciences biomédicales et humaines » s'est monté à Paris (dirigé par Jean Gayon à l'IHPST, avec pour coresponsable Françoise Parot au Rehseis), Marie-Claude en a été l'une des chevilles ouvrières, pendant toute sa durée (de 2003 à 2007). Lors de son post-doc à l'IHPST, initialement orienté vers les problèmes des explications fonctionnelles, elle a pu développer sa pensée en philosophie de la biologie proprement dite. Dans la foulée de sa thèse, elle est donc devenue l'une des spécialistes françaises de la philosophie de la biologie. Elle a participé à de nombreux congrès internationaux. À l'IHPST, sa présence a contribué à stimuler un développement spectaculaire de sa discipline, dont ce volume porte à plusieurs reprises le témoignage. Elle y a mis en place avec Francesca Merlin et Thomas Pradeu un séminaire dit « PhilBio » où nous avons pu entendre de nombreux spécialistes éminents sur le plan international, ainsi que beaucoup de doctorants ou de jeunes post-doctorants – séminaire qui est vite devenu une référence pour la communauté de chercheurs du domaine. Lors son second post-doc, à l'université de Montréal avec Frédéric Bouchard, elle a initié divers travaux nouveaux, orientés vers d'autres problèmes de la philosophie de la biologie.

Dans ces contextes faits d'émulation intellectuelle et de bonne entente, l'Institut Jean Nicod, l'IHPST ou l'université de Montréal, Marie-Claude se sentait bien, et chacun de nous a des souvenirs de moments partagés qui furent à la fois joyeux, intéressants et drôles. Pendant ces années, de nombreux philosophes de la biologie du monde entier, dont les noms reviennent souvent au cours de ces pages, tels que Roberta Millstein, Paul Griffiths, Denis Walsh, Tim Lewens, François Duchesneau, Peter Mc Laughlin, Peter Vermaas, Staffan Müller Wille, et bien d'autres, l'ont estimée et choisie pour interlocutrice. D'ailleurs, nombreux sont ceux, parmi ses amis philosophes, qui avaient envisagé ou entamé une recherche commune avec elle – Élodie Giroux en France, Charles Wolfe en Australie, Frédéric Bouchard au Canada, etc.

Cette philosophe avait ainsi suscité des amis fidèles qui l'ont accompagnée des années durant, malgré l'éloignement parfois – puisque ces amis avaient souvent été rencontrés au cours de séjours à l'étranger – et qui savaient com-

bien l'amitié comptait pour elle. De son séjour à l'université de Brest, nous revient aussi l'écho presque unanime de l'impression heureuse qu'elle a fait sur ses nouveaux collègues, quelles que soient leurs orientations théoriques et philosophiques. Elle était aussi une enseignante engagée, passionnée même, toujours prête à accompagner ses étudiants sur les voies difficiles de la compréhension philosophique – de nombreux témoignages d'étudiants désolés ont spontanément émergé après sa disparition.

Un bref aperçu de quelques directions de pensée qu'elle a inaugurées les deux dernières années donne une idée de ce qu'aurait été sa recherche à venir. D'abord, elle a entrepris un questionnement aigu de la viabilité de la notion d'information en génétique, et entamé une lecture pénétrante des approches alternatives à la théorie néodarwinienne classique proposées depuis une quinzaine d'années sous le nom de Developmental Systems Theory par Susan Oyama, Russell Gray ou Paul Griffiths. Elle nous avait inclus, avec Thomas Pradeu et Francesca Merlin, dans cette aventure intellectuelle. Elle a su montrer dans un texte inédit que de nombreux arguments qui critiquent ou défendent, à partir du concept d'information, le statut causal spécifique des gènes dans la théorie évolutionniste confondent des sens distincts de cette notion, celui qu'elle a en génétique et celui qu'elle a dans la théorie du développement avec la notion d'« information de position ».

Outre son grand intérêt pour les problèmes philosophiques de la théorie du développement, qui anime ses derniers travaux, Marie-Claude avait aussi repéré l'enjeu philosophique majeur porté par un nouveau champ darwinien, la « physiologie darwinienne », qui est comme le pendant physiologique de la médecine darwinienne<sup>4</sup>. De manière remarquable, cette physiologie brouille les cartes, au sens où classiquement, depuis Ernst Mayr, on oppose la théorie de l'évolution comme théorie des « causes ultimes » et les sciences physiologiques comme théorie des mécanismes ou « causes prochaines » des traits et comportements. Cette dualité recouperait celle des théories classiques de la fonction, les théories étiologiques étant davantage orientées vers la théorie de l'évolution et les théories systémiques semblant plus adaptées à la physiologie. On comprend que Marie-Claude ait vu dans ces avancées récentes un défi pour les théoriciens du concept de fonction et de l'explication fonctionnelle tels qu'elle-même, et souhaité le relever. Malheureusement le destin en a

---

4. Cf. le chapitre de Méthot dans ce volume.

décidé autrement et nous ne connaissons pas ses vues et arguments sur ces questions.

Marie-Claude était vraiment, profondément philosophe, au sens originel où elle voulait connaître la vérité. Nous avons compris, tardivement, combien sa manière d'être et sa manière de philosopher étaient une seule et même chose. Beaucoup, se remémorant Marie-Claude, repenseront aux discussions passionnées qu'elle pouvait conduire lors des séminaires de philosophie. Certains s'en agaçaient ; d'autres l'admiraient pour cela et enviaient même secrètement sa capacité à ne jamais lâcher le morceau, à ne jamais céder devant un argument qu'elle n'estimait pas intégralement clair ou satisfaisant. Nous aimions et nous admirions qu'elle nous rappelle sans cesse à cette quête-là, la pratique de la philosophie pouvant en rester si souvent à l'acte de comprendre sans jamais aller jusqu'à la question de la vérité.

Marie-Claude aimait la philosophie parce qu'elle aimait la vérité. Ce choix lui fit embrasser des positions rationalistes qui la rendaient à bon droit sceptique ou enjouée, devant les rhétoriques à la mode préoccupées de faire passer raison, science et vérité pour des jouets surannés, sans trop savoir par quoi les remplacer. Elle avait au premier chef ce souci avec elle-même, s'astreignant à des exigences sans doute plus hautes qu'habituellement ; là-dessus comme sur beaucoup d'autres choses elle ne cédait pas, se soumettant elle-même à une injonction finalement impitoyable qui la retint de publier de nombreux textes sans doute précieux pour nous.

Notre amie aimait vraiment la vérité : pour cette même raison, elle ne voulait pas du semblant, dont chacun sait qu'il est au monde la chose la mieux partagée. Une tolérance au semblant, une pratique du semblant, sous quelque nom qu'on veuille bien leur donner – diplomatie les bons jours, hypocrisie les mauvais –, Marie-Claude n'en voulait pas. Elle n'a pas cédé là-dessus, elle n'a pas fait semblant par exemple de se ranger aux avis de plus puissants pour tirer les bénéfices de son allégeance. D'où bien sûr des difficultés prévisibles : elle le savait et elle en a toujours payé le prix.

Nous l'admirions entre autres pour cela : accepter le coût qu'impose la possibilité de vivre son désir, ce qu'il faut bien appeler une passion de la vérité. Renonçant ainsi à un salaire de professeur agrégé pour une longue existence précaire de doctorante, Marie-Claude aura de la sorte accepté, des années durant, des conditions financières extrêmement hasardeuses là où de manière générale, avec ses qualifications, elle aurait pu prétendre à davantage, eût-elle accepté de faire des choses moins intéressantes pour elle. Nous autres,

par faveur du destin, par ce qu'on appelle chance parce qu'il n'y a pas d'autre mot, nous n'avions pas vraiment eu à envisager de tels choix, la philosophie pour nous n'était pas au prix de notre confort.

Avant de mettre fin à ses jours, elle a rédigé une lettre dans laquelle elle indique qu'une « décision injuste » dans sa vie professionnelle – en l'occurrence sa non-titularisation dans son poste de maître de conférence à l'université de Brest – l'a finalement entravée, au terme d'un long combat pour exercer son activité de philosophe qui, si l'expression consacrée a un sens, « était toute sa vie ». Conséquemment, elle se voyait condamnée à exercer à l'avenir son activité dans un « environnement professionnel hostile », perspective qu'elle se sentait incapable de – ou trop lasse pour – supporter.

Aucun élément objectif, tant dans son activité de chercheuse que dans son travail d'enseignante et son investissement dans l'existence universitaire en général, ne motivait à notre connaissance cette décision, dont les conséquences furent si dramatiques. De fait, à la suite de ces funestes événements, une association des Amis de la mémoire de Marie-Claude Lorne s'est constituée, avec pour objectif que la lumière soit faite sur ces événements, et que l'honneur de Marie-Claude comme chercheuse et comme enseignante puisse être rétabli.

Nous ne comprendrons jamais pourquoi notre amie a vécu cette décision administrative comme injuste au point de se donner la mort, à quel point et pourquoi elle l'a prise comme un arrêté ultime, irrévocable sur son droit d'enseigner, de philosopher, de penser. Nous supposons simplement qu'à entendre résonner cette décision avec bien d'autres mots, discours, événements ou situations, elle en a conclu que la place officiellement consacrée à la recherche de la vérité était bien trop âprement gardée, que le souci de la justice était perdu d'avance, ou qu'elle n'avait plus assez d'énergie pour mener un combat dont elle avait sous-évalué les forces en présence, et elle a jeté le gant.

En même temps que la philosophie et la vérité, Marie-Claude aimait la vie. Ainsi, mélomane raffinée, elle était devenue musicienne. C'est sur le tard, après avoir passé l'agrégation et lorsque, revenue à Paris, elle habitait le XI<sup>e</sup> arrondissement, qu'elle a commencé à prendre des cours de violon, réalisant un souhait qu'elle avait depuis très longtemps. Elle a continué ses cours avec une constance étonnante, à atteignant un niveau tel qu'elle pouvait prendre du plaisir avec son violon, chose très rare lorsque l'on commence adulte. Elle appréciait les bons vins, les dîners et les soirées après les séminaires – et nombreux se rappellent d'interminables discussions avec elle autour d'un verre. Elle



allait régulièrement aux concerts et avait construit pour la musique un amour vrai – non pas cette affection pour la musique qui remplit les salles de concert et a cours souvent parce que « ça se fait » d’aimer la musique, parce qu’on a grandi dans cette évidence. Comme ses choix, ses goûts ne reflétaient pas un habitus social, elle les avait construits par elle-même et aimait d’autant plus sincèrement les partager avec d’autres. Pour évoquer encore une facette de sa personnalité, Marie-Claude était par ailleurs une amatrice avertie de romans policiers, au point d’envisager parfois d’en écrire, un jour, soit à défaut d’une carrière académique, soit comme passion.

On évoquera sans doute encore longtemps la mémoire et l’œuvre de Marie-Claude Lorne, si prématurément disparue. Nous avons pensé qu’en ces pages où, de diverses manières, son empreinte se laisse deviner, nous nous devons de rendre hommage à notre amie<sup>5</sup>.

---

5. L’Association des amis de Marie-Claude Lorne a été créée fin 2008 @. (Ndd.)





